



vendredi 23 octobre 2009

le Groupe SRC

Socialiste, Radical, Citoyen à l'Assemblée nationale

communiqué de presse

de Jean-Marc Ayrault

Député-Maire de Nantes, Président du Groupe SRC

Après avoir aidé les banques, aidez les déposants !

Cette semaine, l'association bancaire italienne a annoncé la décision d'instaurer un moratoire d'un an sur le remboursement des prêts pour les familles touchées par la crise. Fondé sur le volontariat des banques, cette décision permet une suspension du remboursement des opérations de prêt durant douze mois pour les familles touchées par une perte d'emploi ou le chômage partiel en raison de la crise.

Alors que l'Etat est venu apporter un secours massif aux banques françaises, chacun reconnaît aujourd'hui que leur effort pour le redressement de l'économie est nettement insuffisant. Les banques françaises ont choisi de consolider leurs marges bénéficiaires, de nouveaux très confortables, au détriment de l'aide aux PME et aux ménages.

Malgré le rebond des places financières, la situation de l'emploi ne cesse de se dégrader et les prévisions de l'OCDE sont alarmantes pour les mois à venir. La barre des 10% de chômeurs sera franchie dès le début de l'année 2010 et certains analystes annoncent un taux de chômage voisin de 11%. Une crise sociale d'une violence inouïe frappe chaque jour un peu plus nos concitoyens.

C'est à ce titre que je demande au Gouvernement de conduire dans les meilleurs délais une discussion avec les banques françaises, afin de déterminer un moratoire des remboursements des prêts des emprunteurs les plus touchés par la crise.